

ARVALIS
Institut du végétal

Animatrice référente

Manon VERGER
ARVALIS
02.31.71.13.91
m.verger@arvalis.fr

Animatrice suppléante

Clémence DARLEY
ARVALIS
02.32.07.07.52
c.darley@arvalis.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur
www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

A retenir

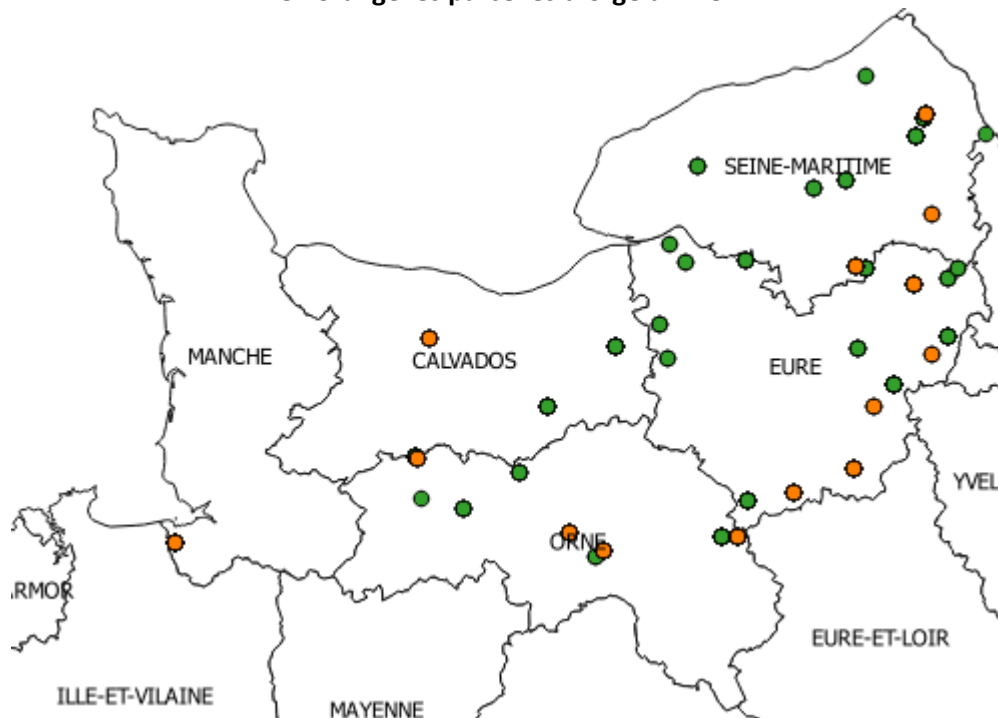
- La majorité des parcelles de blé et d'orge semées sont entre les stades 1^{re} et 3^e Feuille étalée.
- Des **limaces** ont été observées dans 16 parcelles du réseau cette semaine.
→ Les conditions humides actuelles nous invitent à rester vigilants.
- Le seuil de nuisibilité des **pucerons** a été atteint pour 3 parcelles parmi les 12 parcelles observées avec des pucerons.
→ Les conditions pluvieuses annoncées devraient limiter leur activité.
- Quelques cicadelles ont été piégées dans 3 parcelles de blé et une parcelle d'orge.

Le réseau d'observation

Observations réalisées en début de semaine sur :

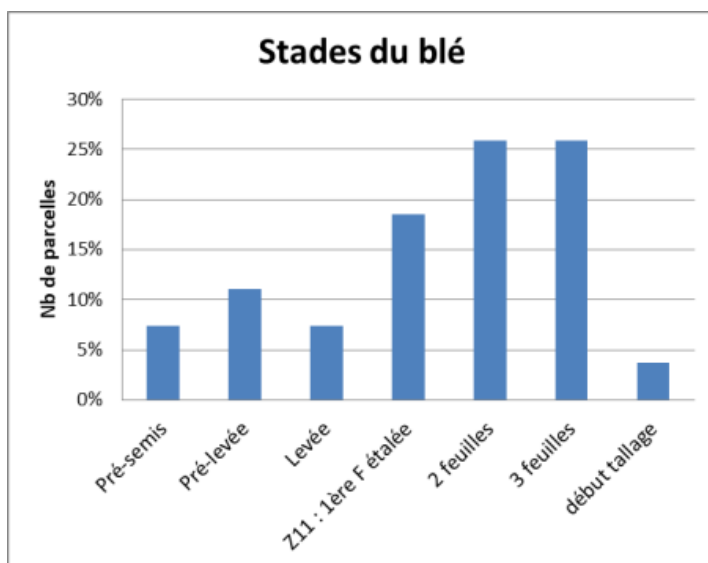
- 27 parcelles fixes de blé tendre d'hiver
- 16 parcelles fixes d'orge d'hiver

Répartition des parcelles observées : en vert les parcelles de blé tendre d'hiver,
en orange les parcelles d'orge d'hiver.



BLE : Stades phénologiques

Stades	Nombre de parcelles	Pourcentage de parcelles
Z00 : Pré-semis	2	7%
Z01 : Pré-levée	3	11%
Z10 : Levée	2	7%
Z11 : 1ere F Etalee	5	19%
Z12 : 2e F Etalee	7	26%
Z13 : 3e F Etalee	7	26%
Z21 : Debut tallage	1	4%
Total général	27	100%



- Cette semaine, les parcelles semées début octobre sont observées entre les stades 3^e feuille étalée et début tallage.
- Les parcelles semées mi-octobre sont entre les stades 1^{re} et 3^e feuille étalée.
- Les parcelles semées fin octobre sont entre les stades pré-levée et 1^{re} feuille étalée.

ORGE : Stades phénologiques

Stades	Nombre de parcelles	Pourcentage de parcelles
Z01 : Pré-levée	1	6%
Z10 : Levée	2	13%
Z11 : 1ere F Etalee	5	31%
Z12 : 2e F Etalee	3	19%
Z13 : 3e F Etalee	3	19%
Z21 : Debut tallage	2	13%
Total général	16	100.00%

- Dans l'Orne et l'Eure, 2 parcelles semées début-octobre ont été observées au stade début tallage.
- Les 3 parcelles observées au stade 3^e Feuille étalée sont situées en Seine-Maritime.

Observations sur céréales

Cicadelles

Cette semaine, quelques cicadelles ont été piégées dans 3 parcelles de blé et une parcelle d'orge. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint pour ces parcelles.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.

Analyse du risque :

Les températures fraîches annoncées au cours des prochains jours devraient limiter l'activité de ce ravageur.

Situations à risque

Les semis précoces entraînent une plus forte concomitance entre la période de sensibilité de la céréale et la période d'activité des cicadelles. Les parcelles avec des repousses et des graminées sauvages sont également des réservoirs à virus. Un automne doux favorise l'activité de ce ravageur.



Source : ARVALIS
- Institut du végétal



F. D'HUBERT-
Chambre d'agriculture 76

Méthodes de lutte alternatives en préventif:

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de retarder le semis pour éviter de se retrouver dans une situation à risque.

Limaces

Sur 27 parcelles observées, 10 parcelles de blé présentaient des plantules attaquées (1 à 100 % des feuilles touchées) et 6 parcelles d'orge (1 et 20 % de feuilles touchées).

Le seuil de nuisibilité est atteint pour deux parcelles de blé dans le Calvados et dans l'Eure.

Seuil de nuisibilité :

Entre le semis et le stade levée, il n'y a plus de seuil de risque depuis les résultats du CASDAR RESOLIM.

- Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et les conditions climatiques sont favorables à leur activité. [Pour plus de détails, consulter l'arbre d'aide à la décision.](#)
- Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis

A partir de la levée et jusqu'au stade 3-4 feuilles: le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 30 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.

Analyse du risque :

Les conditions pluvieuses des jours passés ainsi que celle annoncées au cours des prochains jours nous conduisent à être vigilants et à maintenir les observations.

Situations à risque

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.



Plantules effilochées par les limaces
Source : E. Masson- Arvalis-Institut du végétal



Limace grise sur plantule
(Source : F. D'HUBERT- CRAN)

Méthodes de lutte alternatives avant semis :

Il est possible de réduire une partie des populations de limaces par la mise en œuvre d'un déchaumage qui détruit les repousses et nouvelles levées d'adventices, sources de nourriture, et maintient le sol sec en surface. Une préparation fine du sol permet de casser les mottes qui sont l'habitat des limaces. Le labour retarde l'attaque des limaces sur la culture par leur enfouissement en profondeur.

Pucerons d'automne

Parmi les 31 parcelles observées, des pucerons étaient présents dans 12 parcelles : 7 de blé et 5 d'orge. Le seuil de nuisibilité est atteint pour 1 parcelle d'orge de la Manche et 2 parcelles de blé de l'Eure avec des pucerons présents sur 10 à 50 % des plantes.

Seuil de nuisibilité :

Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.

Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

Période d'observation :

Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).

Analyse du risque :

Les conditions fraîches et pluvieuses actuelles et annoncées au cours des prochains jours devraient limiter l'activité de ce ravageur.

Situations à risque

Les semis précoces exposent les cultures à une plus longue présence de pucerons et s'accompagnent d'une plus faible densité ce qui accroît le risque. Les parcelles abritées, situées en bordure de bois, de haies, ou à proximité de repousses de céréales sont généralement les plus concernées. Un automne doux favorise également l'activité de ce ravageur.



Source : D. CAST - ARVALIS - Institut du végétal



Puceron sur une parcelle de blé
(Source : F. D'HUBERT - Chambre d'agriculture 76)

Méthodes de lutte alternatives en préventif:

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de retarder le semis pour éviter de se retrouver dans une situation à risque.

Autres ravageurs

- Quelques dégâts d'oiseaux ont été observés dans deux parcelles d'orge de la Manche.

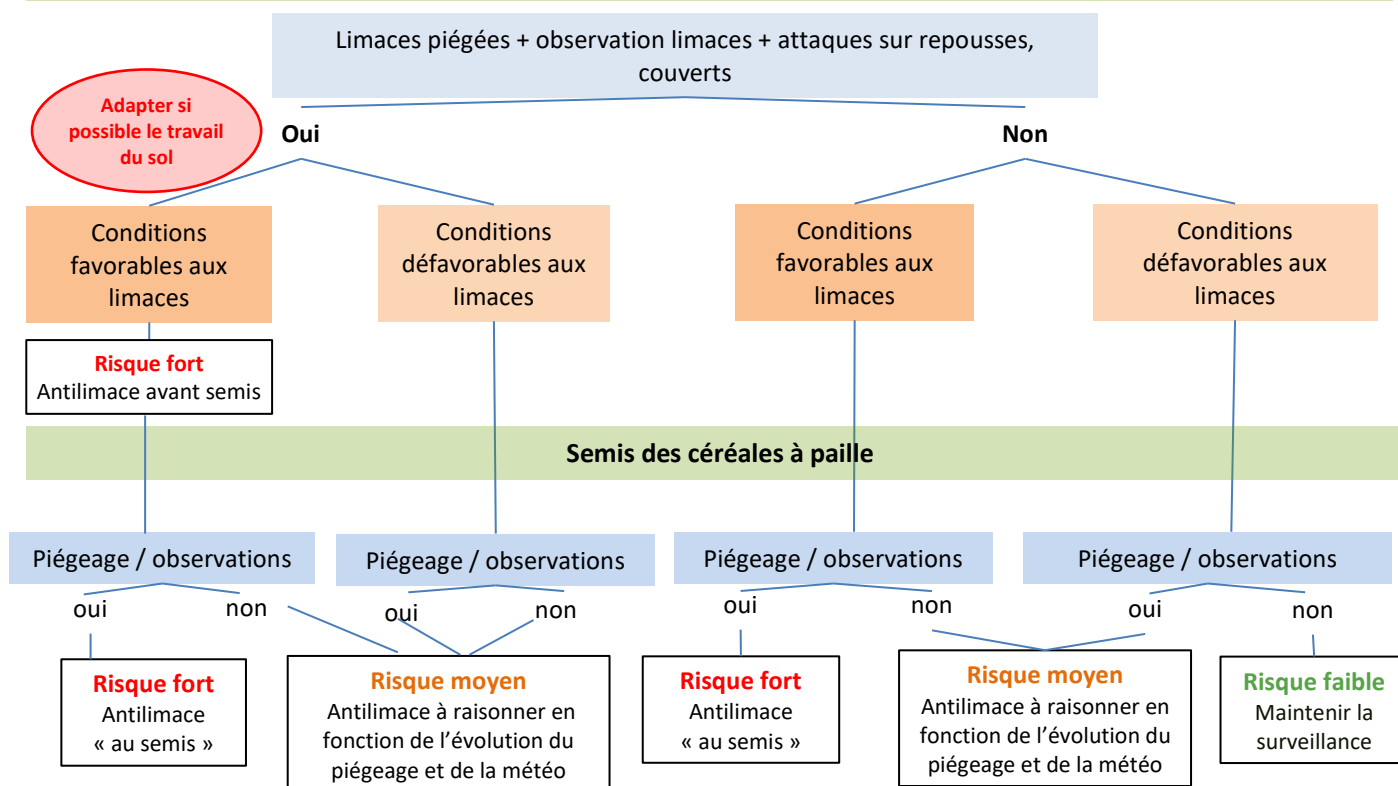


Pour vous aider lors de vos observations, retrouver [les fiches diagnostic accidents d'Arvalis Institut du végétal](#).

LIMACES : Arbre d'aide à la décision basée sur l'observation

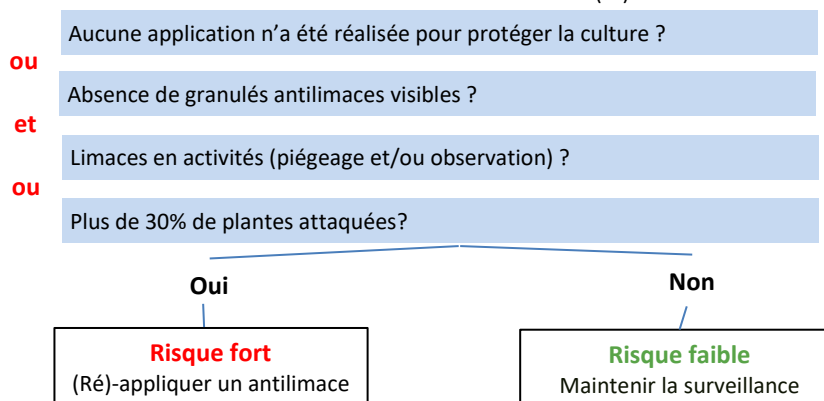
Une décision d'intervention nécessite l'évaluation du risque avant semis à partir de l'arbre de décision ci-dessous selon les observations ou piégeages sur les parcelles en période humide.

Précédent et inter culture



Stades Levée - 3-4 feuilles

Différents critères à considérer avant de (ré) intervenir :



Fin du stade sensible (3-4 Feuilles) : NE PLUS INTERVENIR

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

ARVALIS, AGRIAL, AGRIDEMETER, AGRILEADER, Anjou Maine Céréales, APPRO VERT, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA76, NATUP, COOP de Bellême, COOP de Creully, D2N, DRAAF Haute et Basse-Normandie, Dumesnil SAS, FREDON HN, GRCETA 27, ALTERNAE, Ets LALANDE, LEPICARD Agriculture, Ets LERICHE, LEGTA Le Robillard, NORIAP, Ets PIEDNOIR, SEVEPI